



## RÉGIONS

### Stationnement

# La fin de la rente à Casablanca?

• **Le contrat du dernier concessionnaire de parcmètres ne sera pas renouvelé**

• **Il arrive à échéance en mai 2017**

**L**E contrat de PAG Parking, délégataire de la gestion des parcmètres à Sidi Belyout, ne sera pas renouvelé. Les élus de Casablanca ont tranché lors du dernier conseil de la ville, qui s'est tenu fin octobre dernier (cf. édition du 28 octobre 2016). PAG Parking, filiale de l'espagnol Parquigran, devra encore assurer la gestion, jusqu'à mai 2017, des

A travers cette décision, la CUC entend fructifier ses recettes et récupérer le manque à gagner cumulé pendant des années de gestion déléguée. Selon le dernier rapport de la Cour régionale des comptes, PAG Parking ne se serait pas acquittée d'un montant cumulé de 22,5 millions de DH depuis 2008. Un montant calculé par les magistrats sur la base des 10.000 places de stationnement concédées. Et ce n'est pas tout! La différence entre le chiffre d'affaires réel et celui déclaré est de taille. Selon le Plan de déplacements urbains (PDU) de l'année 2013, le chiffre d'affaires annuel généré uniquement par les 8.000 places payantes à Sidi Belyout était de 150 millions de DH, sans compter l'informel. Ce qui laisse entrevoir le potentiel des

*Le chiffre d'affaires généré à Sidi Belyout:  
150 millions de DH*

10.000 places de stationnement qui lui sont dévolues. Au-delà, c'est la SDL Casadev qui prendra le relais et récupérera son territoire (comme c'était le cas de Casapark à Roches Noires).

La ville s'achemine donc vers l'abandon du mode de gestion déléguée pour celui de la gestion via une SDL dédiée, Casadev. Celle-ci devra verser 12% de ses recettes du stationnement payant sur voirie (horodateurs) à la Commune urbaine de Casablanca (CUC) à partir de cette année. Cette part sera portée graduellement à 13% (en 2017) et 15% (en 2018). Pour le stationnement en surface (parkings), la part qui reviendra à la ville sera plus conséquente. En effet, elle est fixée à 20% en 2016, 25% (2017) et 30% (2018).

recettes pour l'ensemble des 16 arrondissements que compte Casablanca ...

Sur le territoire de l'arrondissement Sidi Belyout, qui concentre l'essentiel des activités administratives, de service et de commerce de la ville de Casablanca, les places de stationnement sont très sollicitées. Pour favoriser un fort taux de rotation, il va falloir appliquer des tarifs progressifs ou exponentiels, préconisent les magistrats.

Ces tarifs progressifs sont déjà appliqués par la SDL Casadev sur les 5 parkings en surface récupérés, situés à des emplacements stratégiques de la métropole (près de 600 places au total). □

**Aziza EL AFFAS**